

Vos avantages

- ⇒ Aucun frais d'inscription
- ⇒ Rabais dès le 2e trimestre pour les cours intensifs
- ⇒ Le meilleur prix horaire de la région : moins de 20.-/h
- ⇒ Soutien juridique et administratif pour vos demandes de visa et permis de séjour
- ⇒ Sorties culturelles, découverte de la région

Planning 2e semestre 2025

Trimestres

Été **14 juillet - 19 septembre**

Automne **6 octobre - 12 décembre**

Prix	cours intensifs	cours du soir
	A1-A2-B1-B2	A1.1 à B2.3
Le trimestre (10 semaines) livre offerts	20h/semaine	4h/semaine
1 ^{er} trimestre	3 890 CHF	980 CHF
2 ^{ème} trimestre	3 690 CHF	980 CHF
3 ^{ème} trimestre	3 500 CHF	930 CHF
4 ^{ème} trimestre	3 500 CHF	930 CHF
5 ^{ème} trimestre	3 500 CHF	890 CHF
Horaires	du lundi au vendredi de 8h20 à 12h00	2 soirs par semaine de 18h30 à 20h15
Cours à la semaine (début chaque lundi)	385 CHF	95 CHF
Livres	50 CHF	50 CHF

**Consultez notre site internet ou contactez-nous
pour plus de détails ou d'autres cours:
préparation DELF B2/DALF C1, cours en ligne,
cours privé & semi-privé, test fide**

fide
test

Pour s'inscrire :



Modalités financières :

1. Une inscription n'est retenue et confirmée qu'après versement des arrhes dans un délai de 10 jours, d'un montant de CHF 400.- pour le trimestre entier; ou de CHF 200.- pour le trimestre partiel (par semaine).
2. L'intégralité des frais de cours doit être acquittée **au plus tard 1 semaine avant le début du cours.** (possibilité de payer en plusieurs acomptes sur demande dûment justifiée, se renseigner au secrétariat). En cas d'inscription effectuée « last minute » ou en cours de trimestre, la totalité des frais de cours est immédiatement exigible.
3. **Annulation:** elle doit être communiquée par écrit. Le remboursement s'effectue selon les modalités suivantes, à compter de la date à laquelle l'école reçoit l'avis écrit:
 - au moins 3 semaines (J-21) avant le début du cours: le montant déjà versé sera restitué sous déduction de CHF 400.- (respectivement CHF 200.-) pour la gestion administrative.
 - de 2 semaines (J-20) jusqu'à 1 semaine (J-7) avant le début du cours: 50% du montant des frais de cours sont dus.
 - à moins de 1 semaine: aucun remboursement.
4. Toute personne absente le premier jour du cours sans avoir donné de ses nouvelles est considérée comme renonçant à son inscription. **En cas de départ prématuré, d'absences non justifiées ou de renvoi, il ne sera procédé à aucun remboursement.**
5. Les jours fériés ne sont pas remboursés et ne sont pas remplacés. Les frais de cours sont calculés en semaine complète et aucun remboursement n'est accordé pour des semaines partielles.
6. Données bancaires (frais de transaction à charge de l'émetteur) :

UBS SA
1002 Lausanne
N° de clearing : 000243
BIC/SWIFT : UBSWCHZH80A
N° 0243/388923.01 G
IBAN : CH 89 0024 3243 3889 2301 G

Nos conditions générales peuvent être consultées dans leur intégralité ici:

